



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **RESA** (Madame Joëlle RENOTTE) ayant ses bureaux rue Sainte-Marie 11 à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé **rue des Trois Mêlées à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section C, n°753F.

La demande vise les travaux suivants : **Modification de l'implantation d'une cabine électrique pénétrable en béton préfabriqué** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte du permis d'urbanisation pour les raisons suivantes :

- **toiture plate non végétale;**
- **rapport mur gouttereau;**
- **hauteur sous gouttière.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 11 juillet 2022 au 25 août 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be